

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1349)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL1074

présenté par
Mme Avia, rapporteure

ARTICLE 14

Après la première occurrence du mot :

« payer »,

supprimer la fin de l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.